



ASSOCIATION TIERS-MONDE



LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION TIERS-MONDE

N°29 - 2014

XXIX^{es} JOURNÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT

**Economie informelle et développement : emploi,
financement et régulations dans un contexte de crise**

**6, 7 et 8 juin 2013
Université Paris-Est-Créteil**

Cet ouvrage est édité et imprimé dans le cadre du partenariat entre l'Association Tiers Monde (ATM) et le Groupe de Recherche et d'Etudes en Management et Ingénierie de Développement (GREMID) de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech pour l'organisation des XXXes Journées de Développement

Mai 2014

 **GREMID**
GROUPE DE RECHERCHE EN MANAGEMENT ET
INGÉNIERIE DE DÉVELOPPEMENT

Sommaire

Philippe ADAIR et Jean BROT Présentation du XXIX ^e Cahier ATM	5
<i>«Association Tiers-Monde</i>	11
<i>Mondes en Développement</i>	13
L'informel : périmètre, résilience, stratégie et impacts	
Stéphanie TREILLET Changement de statut paradoxal du secteur informel dans la doctrine de la Banque mondiale. Des Politiques d'ajustement structurel aux Stratégies de réduction de la pauvreté.	19
Souleymane ABBA GANA, Stéphane CALLENS et Josiane GNASSOU Le régionalisme informel	27
Jean-Claude VÉREZ La persistance des activités informelles dans les pays en développement. Application au Cameroun	37
Sandrine Amino KONAN Le marché du travail dans la crise ivoirienne : le secteur informel comme amortisseur du chômage	45
Omar BABOU L'économie informelle en Algérie. Essai d'analyse à travers une enquête mixte (ménages/entreprises) dans la wilaya de Tizi-Ouzou	53
Boubacar BASSE Le rôle du secteur informel dans le développement de l'entrepreneuriat au Sénégal : historique et justification	63
Félix NTEP Entre famille et État, le bricolage social des femmes entrepreneurs du Sénégal	75
Adel ATTIA et Gabriel HATCHIKIAN Coopération informelle des usagers des eaux souterraines en milieu rural : les enjeux des acteurs	85
Cyrille ONOMO et Gilles ETOUNDI ELOUNDOU Faits et méfaits des activités informelles sur les activités formelles : une étude de cas de l'activité de vente des chèques de voyage dans les villes de Douala et de Yaoundé	93
Roland M-P MEDJIGBODO Impacts de la lutte contre le marché informel des produits pétroliers au Bénin	101
Financement de l'activité et microfinance : réglementation, performance, transferts et impacts	
Mathurin FOUNANOU et Zaka RATSIMALAHELO Réglementation des Institutions de microfinance dans les pays en développement : une approche en termes de théorie des incitations	115
Désiré AVOM et Amadou BOBBO Réglementation bancaire et exclusion financière dans la CEMAC	127

Guy Jean Bruno BOTATA La microfinance : rationalité des acteurs et mécanismes de coordination	137
Sidi Mohamed RIGAR, Sanae SOLHI et Mohamed LOULID Les institutions de microfinance entre performance sociale et viabilité financière : le cas des pays de l'Afrique du Nord	141
Lahcen EL KHARTI Les déterminants de la viabilité des institutions de microfinance au Maroc : une analyse en données de panel	155
Fred F. ITADDY et Abdelaziz EL MATOUAT Analyse de la performance des unités micro-entrepreneuriales financées par les Institutions de Microfinance de Brazzaville	167
Yawo Agbényégan NOGLO et Anne ANDROUAI Microfinance et performance de remboursement des groupes de crédit au Togo : une enquête de terrain auprès de deux institutions de microfinance (FUCEC et WAGES)	179
Ludovic ANDRES et Philippe LEBAILLY Le financement rural du Niger, élément clé du développement	191
Patrick Franklin KOUASSI Transferts de fonds informels : le cas des migrants ouest africains en France	199
Grégory MVOGO et Guy OUEDRAOGO Effet des transferts des fonds des migrants sur le taux de chômage dans la zone CEMAC	209
Nicole ATTIA, Hanène CHOUCANE et Ezzedine ZOUARI L'impact de la corruption sur le système bancaire dans le cas des pays de la région MENA	217
Malick KANA Accès au financement international des IMF de l'Afrique subsaharienne dans un contexte d'inclusion financière : analyse théorique et empirique	229
Marie-Françoise DELAITE et Jacques POIROT Contribution des banques françaises au développement de la microfinance dans les pays du Sud	239
Varia	
Lahcene BOURICHE Les déterminants du chômage en Algérie : étude d'un modèle à correction d'erreur	249
Mamadou CAMARA L'analyse des facteurs influents la production de coton en Afrique de l'Ouest	259
Moussa Khoré TRAORÉ La gouvernance locale comme stratégie de développement éducatif au Mali	269
Masayuki IMAI L'Asie face à la crise de l'Euro. Quelles leçons possibles pour les pays asiatiques ?	279

Cet ouvrage a été réalisé et coordonné par
Jean BROT,
pour le compte de l'ASSOCIATION TIERS-MONDE
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014

Présentation du XXIX^e Cahier ATM

Philippe ADAIR¹ et Jean BROT²

Les XXIX^{èmes} journées du développement de l'Association Tiers-Monde qui se sont tenues du 6 au 8 juin 2013 à l'Université Paris-Est Créteil étaient consacrées au thème « *Économie informelle et développement : emploi, financement et régulations dans un contexte de crises* ». Ces journées ont rassemblé 140 participants de 29 différentes nationalités, en dépit des difficultés d'obtention d'un visa ou d'un financement par près d'une quinzaine de ressortissants du Sud.

Elles ont une fois encore permis de promouvoir l'étude des enjeux du développement, qui est la raison d'être de l'ATM et d'inscrire la réflexion dans une démarche pluridisciplinaire conjuguant économie et gestion, sociologie, géographie, anthropologie, et science politique.

Nous retraçons les enjeux de ce thème, puis nous présentons tout d'abord les temps forts de ces journées avant d'évoquer les contributions publiées dans ce numéro des *Cahiers de l'ATM*, et nous concluons (très provisoirement) sur la poursuite de la réflexion initiée à cette occasion.

1. L'INFORMEL : UNE THÉMATIQUE MAJEURE DU DÉVELOPPEMENT

Le secteur informel, dont l'invention du terme par le Bureau International du Travail (BIT) remonte à quatre décennies, a fait l'objet de définitions successives et extensives dont Bangasser (2000) relate l'histoire. Il est initialement identifié comme la sphère de la micro-entreprise par l'anthropologue Keith Hart au Ghana en 1971 (Hart, 1973) et par le rapport Kenya du BIT en 1972 (ILO, 1972). La définition du secteur informel est énoncée par la conférence internationale des statisticiens du travail (BIT, 1993). Cette définition est élargie par le BIT (2002) à l'emploi informel, tandis que la production du secteur informel s'inscrit comme l'une des composantes de l'Économie Non Observée conjointement définie par le BIT, l'OCDE et le FMI (OECD, 2002).

L'informel suscite débats et controverses (structuralistes *vs.* institutionnalistes) sur la rémanence, voire la résilience (Charmes, 2010) de l'activité des micro-entreprises, distinctes quoique non séparées de celles de l'économie formelle, attestant de la segmentation plus ou moins prononcée sur le marché du travail et sur le marché du crédit.

Concept volatil, l'emploi informel trouve progressivement sa place dans la théorie économique. Il est d'abord absent des modèles dualistes qu'élaborent Lewis (1954) et Fei et Ranis (1964) ainsi que Harris et Todaro (1970). Il est ensuite intégré par Fields (1975), qui ultérieurement décline celui-ci en un segment inférieur d'accès facile et un segment supérieur caractérisé par des barrières à l'entrée (Fields, 1990).

Principal pourvoyeur d'opportunités d'emploi et de revenu, notamment pour les plus pauvres, et en premier lieu pour les femmes, l'informel représenterait plus de 50% de l'emploi mondial selon le BIT et tendrait à s'accroître selon les pays. Sa taille est fortement corrélée avec le niveau de développement économique d'un pays. Cependant, l'ampleur du secteur et de l'emploi informels serait encore mal identifiée en raison de méthodes d'estimations différentes, sinon divergentes : l'informalité peut être définie au niveau des unités économiques ou au niveau des travailleurs. Divers critères peuvent être mobilisés : le statut des activités (enregistrées ou non enregistrées), l'accès à une couverture sociale ou la taille des unités économiques.

Plus de la moitié des emplois dans les régions en développement sont des emplois indépendants et des emplois familiaux, les taux d'informalité dépassant 80% dans certains pays d'Afrique subsaharienne (Bacchetta *et al.*, 2009). Il s'agit là d'une approximation déficiente qui ignore l'emploi salarié. Selon les données d'enquêtes compilées par Charmes (2009, 35), l'emploi informel représente en moyenne plus de 47% des activités non agricoles totales en Afrique du nord dans les années 2000, plus de 75% en Afrique

¹ ERUDITE, Université Paris-Est Créteil. adair@u-pec.fr

² Association Tiers-Monde. jean-brot@orange.fr

subsaharienne dans les années 1990. Selon une méthode d'évaluation différente, Schneider (2012, 71-72) estime que la part des emplois informels dans l'emploi non agricole en Afrique subsaharienne s'élève de 40% au cours de la période 1985-1989 à 61% au cours de la période 2000-2007.

Le secteur informel résulterait de l'incapacité de l'économie formelle à générer suffisamment d'emploi pour absorber l'accroissement de la main-d'œuvre non qualifiée. Il jouerait en ce sens un rôle d'amortisseur en temps de crise. Cependant, le caractère procyclique ou non de l'économie informelle est discuté.

Suivant l'approche structuraliste, Castells et Portes (1989) considèrent que les activités informelles sont subordonnées au secteur formel et constituent donc un moyen pour les entreprises formelles de réduire leurs coûts. Au regard du contexte de compétitivité accrue, la sous-traitance par les firmes multinationales dans certains secteurs à forte intensité de travail participerait de l'extension de l'économie informelle.

Une réglementation contraignante et une corruption élevée, c'est-à-dire une défaillance de la gouvernance institutionnelle, figurent parmi les facteurs explicatifs qui conduisent à s'interroger sur le secteur informel : est-il un obstacle qu'il convient de réduire (par l'éradication ou par des incitations à la formalisation) ou représente-t-il une solution comme le prône l'approche institutionnaliste que défend De Soto (1989) ?

Les interrogations qui précèdent ont été déclinées lors des temps forts des journées

2. LES TEMPS FORTS DES JOURNÉES

Parmi 126 communications enregistrées, 114 ont été présentées dans le cadre de 41 ateliers en sessions parallèles dont plusieurs en anglais. Se sont ajoutées deux conférences invitées en session plénière ainsi qu'une table-ronde réunissant trois experts, toutes présentées en anglais.

Des francophones ont relevé ce paradoxe linguistique consistant à communiquer en France dans la langue de Shakespeare et non dans celle de Molière. Cette « franglophonie » a cependant permis à des chercheurs non francophones du Ghana, du Japon, de l'Inde, du Pakistan et de Turquie de présenter leurs travaux.

Jacques Charmes, Directeur de recherche émérite à l'IRD, a concilié anglais et français pour nous faire partager en séance plénière l'exercice rétrospectif de la définition et de la mesure du secteur informel : objet controversé et ambigu mais toujours stimulant depuis quatre décennies (*Informality after 40 years of debates: origins, development and ambiguities of a successful concept*).

La conférence de Friedrich Schneider, Professeur à l'Université de Linz en Autriche, intégralement en anglais a été consacrée aux facteurs moteurs de l'économie informelle dans les pays en développement et en transition. Expert de la méthode MIMIC des variables inobservables qui se prêtent assurément bien à l'informel, sa communication a mis en lumière la dynamique du phénomène sans masquer les limites d'une mesure indirecte (*Shadow Economies in 10 Transition and 6 Developing OECD Countries: What Are the Driving Forces?*).

La table ronde a discuté des enjeux politiques d'une régulation de l'économie informelle (*Regulation of the informal economy: policy issues*), celle-ci devant arbitrer entre l'application de la règle du droit et l'assouplissement des contraintes réglementaires et fiscales. Plusieurs angles d'un prisme contradictoire ont été discutés par les experts : la nécessité de ne pas brider l'entreprenariat selon Sean Dougherty (Département Économie de l'OCDE) est-elle conciliable avec la protection des travailleurs qui veulent promouvoir leur capital humain selon Alexandre Kolev (BIT) ? Quelles réglementations sont-elles compatibles pour aboutir au consentement fiscal et surmonter les barrières à l'entrée selon Gérard Duchêne (Université Paris-Est Créteil) ?

La présentation des revues, au-delà de l'exercice rituel, a identifié nombre de revues francophones (dont *Mondes en Développement*) et anglo-saxonnes qui publient les travaux de recherche sur l'économie informelle. Celle-ci dispose également de réseaux de chercheurs et d'institutions internationales.

Le soleil a régné durant ces journées et a permis d'organiser les déjeuners sur la terrasse et le dîner de gala sur le quai de Seine ; avec le buffet et les pauses, ces moments conviviaux ont été autant d'occasions de rencontres et d'échanges entre les participants.

3. LES CONTRIBUTIONS

Les contributions sélectionnées dans ce numéro des *Cahiers* s'articulent d'abord autour de la thématique de l'informel, puis celle du financement et de la microfinance et enfin rassemblent des études de cas.

La thématique de l'informel fait l'objet de 10 contributions qui couvrent un ensemble diversifié de pays : l'Algérie, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali, la région du Sahel et le Sénégal. Elle se décline selon quatre enjeux : le périmètre, la résilience, les stratégies et les impacts.

Stéphanie TREILLET s'interroge sur changement de statut paradoxal du secteur informel dans la doctrine de la Banque mondiale. Celle-ci a mis en avant l'hypothèse d'un choix volontaire des agents visant à contourner les réglementations et met désormais davantage l'accent sur la qualité des institutions et sur la nécessité de formaliser l'informel.

Souleymane ABBA GANA, Stéphane CALLENS et Josiane GNASSOU élaborent la notion de régionalisme informel, laquelle est issue de la libre circulation transfrontalière conjuguée à une absence de gouvernance coordonnée de la zone saharo-sahélienne. Des organisations de formes fédérales qui pourraient concilier les objectifs de Développement et de Sécurité sont illustrées par trois exemples différents : la lutte contre Al Qaeda, les mouvements touarègues, les organisations humanitaires.

Jean-Claude VÉREZ questionne la persistance du secteur informel au Cameroun dont 90% de la population active tire ses revenus depuis les années 1980. Le secteur informel conserve un rôle régulateur essentiel dans la vie économique et sociale du pays et atteste des limites relatives à la puissance publique.

Sandrine Amino KONAN analyse l'impact de la crise militaro-politique sur le marché du travail en Côte d'Ivoire où le secteur informel constitue un amortisseur du chômage. Un modèle logit appliqué aux données de l'Enquête Niveau de Vie des Ménages à Abidjan montre que l'ampleur du chômage est fonction de l'âge, de l'instruction, de la pauvreté, du genre, de la situation matrimoniale et de l'importance du secteur informel.

Omar BABOU s'intéresse à l'économie informelle en Algérie. Il présente les résultats exploratoires d'une enquête mixte (ménages/entreprises) réalisée dans la wilaya de Tizi-Ouzou : échantillon, questionnaires et méthodes de traitement statistique des données.

Boubacar BASSE étudie le rôle du secteur informel dans le développement de l'entrepreneuriat au Sénégal et les conditions de son inclusion progressive à l'économie moderne : le nouveau rapport à l'entreprise, les modèles entrepreneuriaux de référence, le dispositif d'incitation à la formalisation, les financements et l'environnement des affaires

Félix NTEP présente une investigation anthropologique sur l'activité des femmes propriétaires de micro-entreprises des services populaires au Sénégal. Il montre que les femmes « bricolent » pour s'accommoder de la double emprise de leur famille et de l'Etat ; ce faisant, elles initient des pratiques entrepreneuriales qui ne dépendent pas de la réglementation ni des aides familiales pour réaliser leurs activités.

Adel ATTIA et Gabriel HATCHIKIAN modélisent le jeu coopératif des acteurs de l'usage des eaux souterraines en milieu rural. Il ressort que le recours au marché s'oppose à la coopération informelle entre les usagers et réduit l'ampleur des normes sociales ainsi que la validité de l'action « common knowledge ».

Cyrille ONOMO et Gilles ETOUNDI ELOUNDOU proposent une étude de cas de la vente informelle des chèques de voyage au Cameroun. Ils montrent les impacts positifs et négatifs sur les activités formelles des activités informelles exploitant des failles du système financier (banques et IMF).

Roland M-P MEDJIGBODO examine les impacts de la lutte contre le marché informel des produits pétroliers au Bénin. Un modèle de simulation montre que la traque de la contrebande et la redistribution du surplus des taxes collectées seraient contre-productives sur l'emploi et la pauvreté.

La thématique du financement de l'activité et de la microfinance fait l'objet de 13 contributions qui abordent quatre enjeux : la réglementation, la performance, les transferts et les impacts. Elle couvre un large spectre géographique : l'Afrique, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale, le Congo, la France, le Maroc, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (la région MENA), le Niger et le Togo.

Mathurin FOUNANOU et Zaka RATSIMALAHELO analysent la réglementation des Institutions de microfinance (IMF) dans les pays en développement à travers le prisme de la théorie des incitations. Ils modélisent le cas d'une IMF ayant un pouvoir de monopole qui manipule les taux d'intérêt pour maximiser son profit. L'État, en dépit de la sélection adverse (les coûts de gestion des prêts sont inobservables) et du hasard moral (la qualité des services rendus n'est pas mesurable), peut opter pour un mécanisme de subvention conditionnelle de préférence à une réglementation prudentielle ou non.

Désiré AVOM et Amadou BOBBO mettent en évidence les effets pervers, en termes d'exclusion financière, de la réglementation bancaire dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Le dispositif prudentiel en vigueur est à l'origine de deux formes d'exclusion financière : l'accès aux banques et l'utilisation des services financiers au sein des établissements de crédit.

Guy Jean Bruno BOTATA explore la rationalité des acteurs et les mécanismes de coordination non marchande (coutumes, code de conduites, usages locaux, etc.) qui prédominent au sein des institutions de microfinance. Il pose la question de savoir si cette coordination non marchande constitue une source de résistance à l'évolution de ces institutions vers le marché.

Sidi Mohamed RIGAR, Sanae SOLHI et Mohamed LOULID examinent l'arbitrage ou la conciliation entre performance sociale et performance financière des institutions de microfinance des pays de l'Afrique du Nord. Grâce à une analyse factorielle des correspondances multiples, ils montrent qu'il y a deux types d'IMF : celles qui font un arbitrage et celles qui tentent de concilier ces deux dimensions de la performance.

Lahcen EL KHARTI identifie les déterminants de la performance financière d'un panel de 10 IMF au Maroc sur la période 2003-2012. Il ressort que le portefeuille à risque et l'âge des IMF sont les déterminants majeurs ; les fonds propres, la productivité des personnels et le pourcentage des femmes parmi les clients exercent également une influence significative.

Fred F. ITADDY et Abdelaziz EL MATOUAT analysent la productivité des micro-entreprises financées par les IMF de Brazzaville (Congo). Les résultats de l'enquête montrent que ces micro-entreprises génèrent des revenus trop faibles ce qui renforce leur logique de survie.

Yawo Agbényégan NOGLO et Anne ANDROUAIIS étudient la performance de remboursement des groupes de crédit au Togo. Grâce à une enquête de terrain réalisée en 2008 auprès de deux IMF opérant en milieu rural et semi-urbain, ils montrent que la surveillance mutuelle mais aussi la solidarité entre membres du groupe, leur capital social et les sources informelles de crédit contribuent à la bonne performance de remboursement.

Ludovic ANDRES et Philippe LEBAILLY dressent un état des lieux des forces et faiblesses des modes de financement rural au Niger. Les résultats indiquent que l'offre de financement ne satisfait pas la demande réelle, étant donné les risques et coûts élevés liés à l'agriculture.

Patrick Franklin KOUASSI s'intéresse aux transferts de fonds informels des migrants ouest africains en France, dont le nombre de migrants en France et la situation économique du pays d'origine sont les moteurs. La hausse des frais des services financiers et le taux de change exercent un effet négatif sur les transferts formels et incitent à l'essor des transferts informels.

Grégory MVOGO et Guy OUEDRAOGO examinent l'effet des transferts de fonds des migrants sur le taux de chômage dans la zone CEMAC. L'estimation du modèle de panel dynamique entre 1991 et 2010, fait apparaître que ces flux financiers considérables influencent négativement et significativement le taux de chômage dans la zone.

Nicole ATTIA, Hanène CHOUCANE et Ezzedine ZOUARI mesurent l'impact de la corruption sur le système bancaire dans les 20 pays de la région MENA, en particulier sur la part des crédits octroyés au secteur privé et sur les performances des banques. L'accent est mis sur le rôle des institutions, juridiques et économiques, dans le développement financier.

Malick KANA inventorie les déterminants du refinancement transfrontalier d'un panel de 41 IMF africaines de 2001 à 2011, et les conditions de l'inclusion financière. Il ressort que la maturité et le statut des IMF, ainsi que le niveau de développement financier et l'indice de solidité des garanties juridiques jouent un rôle clé.

Marie-Françoise DELAITE et Jacques POIROT s'interrogent sur la contribution des banques françaises au développement de la microfinance, en France et dans les pays du Sud, en termes d'organisation institutionnelle, de rapports avec leurs partenaires (les IMF) et de localisation de leurs activités.

Quatre contributions présentent des études de cas consacrées à l'Algérie, l'Afrique de l'Ouest, le Mali et le Japon.

Lahcene BOURICHE étudie les déterminants du chômage en Algérie depuis la fin des années 1980 grâce à un modèle à correction d'erreurs. Il montre l'existence d'une relation de cointégration entre le taux de chômage et la productivité du travail, les dépenses publiques brutes ainsi que le taux d'escompte. Il ressort aussi la faiblesse de l'investissement privé et le rôle primordial que joue le secteur des hydrocarbures dans la couverture des importations et dans la constitution du système productif.

Mamadou CAMARA analyse les facteurs influant la production de coton en Afrique de l'Ouest depuis 1980. Il propose un modèle visant l'élaboration de politiques appropriées à la consolidation de la situation des différents pays de la région.

Moussa Khoré TRAORÉ s'intéresse à la gouvernance locale comme stratégie de développement éducatif au Mali. Une enquête étudie l'approbation de la politique éducative par les acteurs locaux et l'indice de développement éducatif évalue le développement de l'éducation dans les différentes régions du pays.

Masayuki IMAI s'interroge sur les leçons que l'Asie peut tirer de la crise de l'euro. Aux opinions pessimistes des économistes et mass media japonais, influencées par le discours du FMI, il oppose le point de vue de certains économistes européens « régulationnistes ».

4. PUBLISH OR PERISH ? LES PUBLICATIONS À VENIR

Outre la sélection des 27 contributions publiées dans ce numéro des *Cahiers de l'Association Tiers-Monde*, une vingtaine d'articles fait l'objet d'une publication en 2014 dans un numéro spécial de trois revues classées : un numéro spécial est respectivement dédié à l'économie informelle dans *World Development* et *Mondes en Développement*, tandis que *Savings and Development* publie un numéro intégralement consacré à la microfinance.

L'édition ultérieure d'un ouvrage en français aux éditions Karthala ainsi que celle d'un ouvrage en anglais à paraître chez Cambridge Publishers sont en projet, ce qui permettra la publication d'une mise à jour des travaux de recherche en cours.

BIBLIOGRAPHIE

- BACCHETTA M., ERNST E., BUSTAMANTE J. P. (2009) *Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement*, Bureau International du Travail et Organisation Mondiale du Commerce, Genève.
- BANGASSER P. E. (2000) The ILO and the informal sector: an institutional history, *Employment Paper* 2000/9, International Labour Office, Geneva.
- BIT (2002) *Travail décent et économie informelle*, Conférence internationale du travail, 87ème session, Bureau international du travail, Genève.
- BIT (1993) *Rapport pour la 15ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail*, Bureau International du Travail, Genève.
- CASTELLS M., PORTES A. (1989) World Underneath: The Origins, Dynamics and Effects of the Informal Economy, In Portes A., Castells M. and Benton L. (eds.) *The Informal Economy: Studies in Advanced and Less Developed Countries*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, MD, 11-37.

Note aux auteurs

Les textes doivent être envoyés sous format électronique aux deux adresses suivantes :

hubert.gerardin@univ-lorraine.fr et fabienne.leloup@uclouvain-mons.be

Les articles soumis sont évalués quant à leur pertinence pour publication dans la revue. Si cet avis est positif, le texte est alors expertisé de manière anonyme par deux rapporteurs du comité de lecture, composé des membres du conseil de rédaction et d'une trentaine d'universitaires.

Les instructions aux auteurs sont disponibles sur les sites :

- <http://www.mondesdeveloppement.eu> (contact : sylvain.zeghni@univ-mlv.fr)

- CAIRN : http://www.cairn.info/en-savoir-plus.php?ID_REVUE=MED#

- Éditions De Boeck : http://universite.deboeck.com/html/revues/mondes/MED_consignes.pdf

Rédaction

Directeur de la publication

Hubert GÉRARDIN

IPAG Université de Nancy 2

4 rue de la Ravinelle CO n° 26

F-54035 Nancy cedex

Tél. : +33 (0)3 54 50 43 40

Hubert.gerardin@univ-lorraine.fr

Rédaction en chef

Bruno BOIDIN bruno.boidin@univ-lille1.fr

Géraldine FROGER geraldine.froger@uvsq.fr

Fabienne LELOUP fabienne.leloup@uclouvain-mons.be

Laurence ROUDART Laurence.Roudart@ulb.ac.be

Conseillers de la rédaction

Pierre ENGLEBERT PE004747@pomona.edu

André PHILIPPART a_philippart@hotmail.com

Secrétaire de rédaction responsable des notes de lecture

Jean BROT jean-brot@orange.fr

Responsable de la rubrique il y a 30 ans

François DENOËL francois.denoel@laposte.net

Responsable de la veille Internet

Nathalie FABRY nathalie.fabry@univ-mlv.fr

Conseil de rédaction

Bruno BOIDIN (Lille 1), Jean BROT (Lorraine),

Stéphane CALLENS (Artois), Bruxelles),

François DENOËL (Paris-Est), Pierre

ENGLEBERT (Pomona College, Los Angeles),

Nathalie FABRY (Paris-Est), Serge FELD

(Liège), Catherine FIGUIÈRE (Grenoble 2) Jean-

Jacques FRIBOULET (Fribourg), Géraldine

FROGER (Versailles Saint-Quentin) Jean-Jacques

GABAS (CIRAD, Paris XI), Hubert GÉRARDIN

(Lorraine) Jean-Jacques HALLAERT (FMI,

Washington), Joseph KAMANDA KIMONA-

MBINGA (Ministère de l'Environnement, Canada),

Francis KERN (Strasbourg) Marc LABIE (Mons),

Michel LELART (Orléans), Fabienne LELOUP

(Louvain-Mons), Claire MAINGUY (Strasbourg),

Bertrand MAXIMIN (Paris V), Marcel

MAZOYER (AgroParisTech), Thierry

MONTALIEU (Orléans), André PHILIPPART

(Bruxelles), Gautier PIROTTE (Université de

Liège), Laurence ROUDART (Université Libre de

Bruxelles), Sylvain ZEGHNI (Paris-Est)

Collection numérisée des numéros 1 à 120 (1973-2002)

Sur deux CD-Rom

Libre accès, plus de 1200 fichiers, sommaires, articles,

notes, documents, résumés, table générale

Prix de vente TTC et frais d'expédition inclus

CD1 (1973-1993) (n° 1 à 44) 300€

CD2 (1984-2002) (n° 45 à 120) 300€

CD1 + CD2 (Collection complète) 580€

Commande à adresser à

Association Mondes en Développement

Laurence ROUDART

Faculté des Sciences sociales et politiques

Université Libre de Bruxelles

CP 124/50

Avenue Franklin Roosevelt

B-1050 Bruxelles

Laurence.Roudart@ulb.ac.be

Le financement rural du Niger, élément clé du développement

Ludovic ANDRES¹ et Philippe LEBAILLY²

Un peu plus de 84% de la population nigérienne habite en zone rurale. L'activité principale de la population rurale est essentiellement axée sur l'agriculture et l'élevage. L'agriculture nigérienne est extensive avec un faible accès aux intrants et aux équipements agricoles. Ce type de systèmes agricoles et la pression démographique (3,3%) ont engendré une augmentation des surfaces emblavées progressant vers les terres marginales du Nord diminuant de ce fait l'espace réservé au pastoralisme (Secrétariat Permanent de la Direction de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, 2002). Ces quelques caractéristiques démontrent l'importance économique et sociale du secteur rural ainsi que les potentialités de développement de l'agriculture à travers son financement (accès aux intrants, aux matériels agricoles). Comme la banque mondiale le souligne, le développement rural est le moteur de croissance économique. La pauvreté endémique de la population rurale au Niger doit impérativement être résorbée par un financement massif du secteur. L'offre en matière de financement rural est réalisée par une série d'acteurs pouvant se regrouper en trois grandes classes (Tableau 1). Ceux-ci ont été classés en fonction du type de financement public ou privé. Nous ne pourrions éluder le caractère informel du financement rural au Niger. En effet, le manque de financement privé formel et la pratique historique du crédit ou de l'épargne informels justifient l'intérêt de l'étude de ce type de financement.

Tableau 1 : classes d'acteurs en matière de financement rural

Typologie	Acteurs
Acteurs publics	Ministère du développement de l'agriculture et de l'élevage, de l'environnement et de l'hydraulique, de l'aménagement et de l'urbanisme
Acteurs privés formels	Banque commerciale et Système Financier Décentralisé (SFD)
Acteurs privés informels	Familial, commerçant et tontines

Ce travail décrit les possibilités de financement du milieu rural (collectivités et ménages). L'analyse de l'offre a établi une typologie des financements en fonction des acteurs (public, privé formel et informel). Elle discerne l'ensemble des possibilités de financement des ménages ruraux. La présente étude a été établie à partir d'interviews avec les acteurs clés du secteur³, d'observations lors de mission sur le terrain et de données secondaires provenant de la BCEAO, des acteurs publics en matière de développement rural (Ministère de l'agriculture, Stratégie de Développement Rural) ainsi que d'une revue de littérature sur le financement rural, les Systèmes Financiers Décentralisés et la microfinance en Afrique de l'Ouest.

1. RÉSULTATS ET DISCUSSION SUR L'OFFRE EN FINANCEMENT RURAL

1.1 Les acteurs publics

Le financement rural public est une préoccupation constante de l'État nigérien. De plus, en 2010, l'agriculture, l'élevage et la pêche représentent pas moins de 42% du Produit Intérieur Brut (PIB) au coût des facteurs (INS-Niger, 2011 ; UEMOA, 2002). L'importance démographique et économique du milieu rural nécessite une politique de financement rural permettant d'accroître les capacités de production de biens et de services (Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2009). La Stratégie de Développement

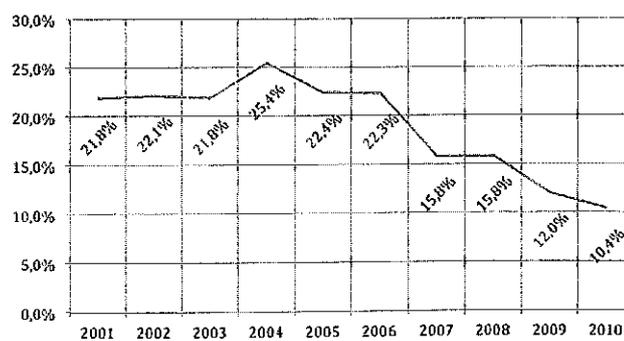
¹ Phd Student, ULg - Gembloux Agro Bio Tech. landres@ulg.ac.be

² Professeur, ULg - Gembloux Agro Bio Tech. philippe.lebailly@ulg.ac.be

³ Le service des études et de la programmation du Ministère du Développement de l'Agriculture et de l'Élevage, l'IMF KOKARI, la BCEAO, l'organisation paysanne MOORIBEN et l'Association Nigérienne des Professionnels de la Microfinance (ANIP-MF) lors d'une mission en mai 2012 au Niger.

Rural (SDR) du Niger souligne que cet accroissement passe par la mise en place d'actions permettant « de construire de nouvelles infrastructures, de rendre fonctionnelles et d'augmenter les capacités des infrastructures existantes en apportant des équipements et autres intrants, et d'améliorer les capacités des ressources humaines, organisationnelles et institutionnelles » (République du Niger, 2003, 37). Ces financements ruraux doivent renforcer le capital productif, les capacités organisationnelles des acteurs et améliorer les revenus des ménages ruraux (Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2011). Actuellement, la SDR est en train d'être intégrée dans une politique de sécurité alimentaire et de développement agricole introduite par le président Issoufou Mahamadou et dénommée l'Initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N). Celle-ci tient compte de l'ensemble des axes qui ont été définis par la SDR (RECA, 2012). Elle s'approprie et capitalise les actions menées lors de la mise en place de la SDR. Dans le paysage institutionnel, l'I3N est l'unique politique de référence en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire (Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, 2012). La politique 3N identifie les programmes et axes stratégiques en matière de financement rural. Elle détermine le cadre opérationnel et budgétaire de l'ensemble des ministères du secteur. Les financements publics dans le secteur rural dépendent du budget de l'État, des collectivités mais aussi des apports financiers des Partenaires Techniques Financiers (PTF). Ce financement intervient dans plusieurs secteurs ruraux comme l'agriculture (les intrants ; le matériel agricole, infrastructures de stockage), l'élevage (alimentation animale, vaccination), l'environnement et l'hydraulique (les aménagements irrigués, mise en place de mesure antiérosive) et l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (le désenclavement des zones). Malgré une revue des dépenses tentant d'améliorer la qualité de la gestion des finances publiques et sa transparence, la corruption est un obstacle majeur au Niger. La *Transparency International* (TI) souligne que le degré de corruption du Niger le classe comme 123^{ème} sur 180 dans le monde entier. Toutefois, le gouvernement de la VII^{ème} République du Niger a centré sa politique sur la lutte contre la corruption public et pourrait donc renverser cette tendance (OCDE, 2009). Durant les années 1980, la République du Niger a mis en place plusieurs structures de financement de développement telles que la Banque de Développement de la République du Niger (BDRN) et la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA). Ces structures étatiques avaient pour but de subvenir au besoin de financement du secteur rural mais très rapidement elles ont fait faillite entre 1986 et 1992 (Wampfler, 2001b ; Beidou, 2010). L'ajustement structurel a engendré un processus de privatisation des institutions de crédits. La réforme du secteur financier s'est poursuivie avec « la mise en place des opérations Finaposte, dédiés aux prestations financières et le dégel des dépôts de l'ancienne caisse d'épargne, qui était programmé pour la fin 2008 » (OCDE, 2009, 518). Actuellement, l'offre en matière de crédit public s'effectue à travers les projets de développement avec un volet crédit rural. Elle continue à être la seule source de crédit dans certaines zones du Niger (Wampfler, 2001b ; Beidou, 2010). En 2011, une banque « publique » a été créée et se nomme la Banque Agricole (BAGRI). Elle propose des crédits à l'agriculture à des taux intéressants (12-13%) mais finance tous les secteurs de l'économie du Niger. Néanmoins, son réseau est encore trop peu décentralisé pour permettre de toucher les populations rurales cibles (Wampfler et Nouhou, 2011). L'objectif des accords de Maputo fixant à 10% du Produit Intérieur Brut (PIB) les dépenses dans le secteur agricole est loin d'être réalisé. En effet, les dépenses publiques de 2010 dans le secteur rural ne représentent que 2,2% du PIB et la part de ces dépenses représentent moins de 4% du PIB entre 2007 et 2010. De plus, le pourcentage du PIB et des dépenses totales du budget décroît entre 2007 et 2010. Entre 2009 et 2010, la forte décroissance de ces deux pourcentages provient du blocage de beaucoup d'aides de projets et programmes de développement à cause du coup d'État menée en 2010 (Figure 1) (Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2009 ; DGE/MEF, 2010 ; Extrait Situation des crédits, 2009 d'après le Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2011).

Figure 1 : Part des dépenses publiques du secteur rural



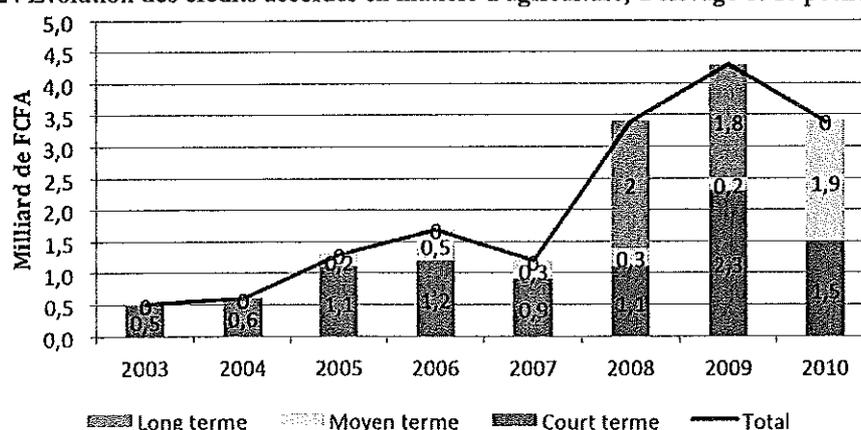
Le financement rural à travers le secteur public est très faible par rapport aux besoins en investissement et en subventions. La part des projets et programmes dans les ressources budgétaires indique l'impossibilité de l'État nigérien à subvenir à ces dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ce financement public doit répondre aux besoins en matière d'infrastructures et de services d'appui (Wampfler, 2001a). Le développement du secteur public en matière de développement rural, d'encadrement et de fonctionnement est un impératif pour l'État du Niger. Néanmoins, ces structures institutionnelles et ces projets/programmes sont essentiels et contribuent à un financement partiel du secteur rural notamment dans le cadre des investissements en matière d'infrastructures et de cellule d'appui.

1.2 Les acteurs privés formels

Le secteur privé formel constitue le deuxième type de financement rural. Il regroupe les banques commerciales et les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Ces institutions offrent trois types de produits : le crédit, l'épargne et l'assurance (Lapenau, 2002 ; Neveu, 2001).

Les banques commerciales sont des institutions financières privées et polyvalentes avec des capitaux importants. Elles sont encore trop peu nombreuses du fait de l'ajustement structurel qui a réduit drastiquement leur nombre surtout celui des banques agricoles et des banques de développement présentes dans les pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA). « Ces banques avaient accumulé des impayés et ont fini par absorber leurs fonds propres par la mise en œuvre des provisions et ont provoqué leur faillite » (Lesaffre, 2000 cité dans Niyongabo, 2008, 6). En 2010, les établissements bancaires et financiers nigériens s'élèvent à douze banques dont respectivement dix pour les établissements bancaires et deux pour les établissements financiers. Le capital de ces banques est de 31,6 milliards de FCFA. Le réseau bancaire couvre surtout le secteur urbain (89 guichets) dont Niamey avec 51 guichets. Pour des raisons d'éloignement, très peu de guichets sont situés en milieu rural. Le taux de pénétration des banques en milieu rural est quasi nul étant donné le risque élevé de ce type d'opération et l'impossibilité des ménages ruraux à fournir les garanties exigées par les banques. Les crédits accordés au milieu rural se concentrent surtout sur les exploitations de grandes superficies et sont très limités. Toutefois, le financement rural provenant des banques commerciales pourraient évoluer positivement à cause d'une surliquidité et de la restriction des placements rémunérateurs auprès de la banque centrale (Neveu, 2001 ; Lapenau, 2002 ; Beidou, 2010 ; INS-Niger, 2011). Seule la SONIBANK a établi des collaborations avec des ONG et des SFD (KOKARI) mais les risques sont très limités étant donné l'importance des fonds de garantie couvrant généralement 90% des impayés de crédit (Wampfler, 2001b). L'utilisation des crédits déclarés à la centrale des risques concernant le secteur agricole ne dépasse pas les 1,5% du total de crédits octroyés au Niger. Cependant, entre 2003 et 2010, le volume des crédits augmente sensiblement pour atteindre 3,4 milliards de FCFA. Les crédits accordés à long et moyen terme entre 2008 et 2010 concernent des investissements dans les équipements et infrastructures tels que la création du barrage de Kandadji (Figure 2) (INS-Niger, 2010 ; INS-Niger, 2011).

Figure 2 : Évolution des crédits accordés en matière d'agriculture, d'élevage et de pêche au Niger



Le second type de financement rural formel concerne le secteur de la microfinance. Celle-ci est définie comme étant un service financier développant des provisions à petite échelle pour les personnes n'ayant pas accès aux services bancaires traditionnels (Karlán et Golberg, 2011). Au Niger, les institutions de microfinance se nomment Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), elles dépendent de la législation mise en place par l'UEMOA. En 1993, les pays de l'UEMOA adoptent une loi portant sur la réglementation

des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Épargne et de Crédit (les IM-CEC). La loi PARMEC a été transposée dans tous les droits nationaux. De plus, afin de couvrir l'ensemble du secteur de la microfinance, en 1996, une convention cadre a réglementé les structures et organisations non constituées sous forme mutualiste (non IM-CEC). « La loi PARMEC et la convention cadre sont remplacées par un nouveau texte édité par la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) » (Goujon, 2009, 6). Voté par l'UEMOA en 2007 le nouveau texte a été progressivement adopté par les différents États. La responsabilité financière des SFD dépend de la cellule de suivi du ministère de l'économie et des finances. Cette responsabilité est une spécificité des pays de l'UEMOA et du Niger. La loi PARMEC a été récemment actualisée et ne permet plus aux ONG ou Organisations Paysannes (OP) de fournir des services financiers. En 2012, les SFD du Niger sont regroupés en trois types d'institutions : Institutions mutuelles d'épargne et de crédit ; les mutuelles hors réseau ; les IMF de crédit direct (SAFECO, 2001 ; République du Niger, 2001 ; Brüntrup, 2002 ; Coulter et Mahamadou, 2009, Wampfler et Nouhou, 2011). Ces institutions doivent obtenir un agrément auprès de Cellule de Suivi des SFD du ministère des finances et de l'économie du Niger en partenariat avec la BCEAO. Les dossiers de demande d'agrément sont soumis à l'obligation de présenter des caisses d'une certaine taille et d'être insérés dans un réseau viable (Wampfler et Nouhou, 2011). Le nombre de points de vente de ces SFD tourne autour des 170 et le nombre d'employés par ces SFD est en constante augmentation depuis 2001. Le Tableau 2 montre une croissance spectaculaire du nombre de bénéficiaires directs, celui-ci a été multiplié par sept entre 2001 et 2009. En juin 2009, les crédits en cours s'élèvent à 13,64 milliards de FCFA contre 2,75 milliards de FCFA en 2001. Cette augmentation du volume de crédits en cours s'accompagne d'un accroissement des crédits en souffrance passant de 406 millions de FCFA en 2001 à 837 millions de FCFA en 2009 (Tableau 1) (BCEAO, 2003 ; 2006 ; 2009).

Tableau 2 : Synthèse des données sur les SFD du Niger

Caractéristiques	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Juin 2009
Nombre d'institutions ayant transmis leurs états financiers à la BCEAO	75	57	54	61	24	30	-
Point de vente	167	177	177	170	179	-	165
Taux de pénétration	-	-	8,0%	-	4,2%	5,4%	3,8%
Nombre d'employés	255	310	332	338	585	469	837
Qualité du portefeuille	-	-	-	7,9%	4,4%	10,9%	6,5%
Crédit en cours (millions de FCFA)	2.748	2.881	3.586	4.380	6.101	9.414	13.642
Crédit en souffrance (millions de FCFA)	406	431	405	415	268	1.023	837
Dépôts en cours (millions de FCFA)	2.565	2.981	3.325	4.380	6.101	9.414	7.467
Bénéfices directs	75.802	84.584	85.848	94.896	129.840	167.537	545.762

Source : BCEAO, 2003 ; 2006 ; 2009.

Le Tableau 2 brosse un état des lieux de la situation des SFD du Niger entre 2001 et 2009. Les données, même partielles, montre que la situation des SFD s'améliore d'un point de vue du nombre d'employés et des bénéficiaires directs. Tandis que la normalisation des institutions provoque une diminution du nombre de portefeuille mais accroît la professionnalisation du secteur de la microfinance. Par contre, les crédits en souffrance ne font qu'augmenter diminuant la qualité des crédits et par la même occasion celle du portefeuille. Il est à noter que l'équilibre entre les dépôts et les crédits en cours est atteint en 2006. Alors qu'en juin 2009, un déséquilibre important est observé entre les crédits en cours (13 642 millions de FCFA) et les dépôts en cours (7 467 millions de FCFA).

Lors d'un entretien avec le directeur de l'IMF KOKARI⁴, en 2012, le nombre de SFD est estimé à 110-115 dont 10 à 15 travaillant réellement dans le secteur rural, les autres se concentrant sur les secteurs urbains, périurbains et rurbains. Ce chiffre est corroboré par l'ANIP-MF qui considère que le nombre de SFD en 2004 est de 108 SFD. Les principales SFD sont la MCPEC, la CEC KAANI, la MECREF, l'UMEC, ASUSU CIIGABA, KOKARI, elles représentent 53,7% de la clientèle, 52% des dépôts et 58,2% des crédits (ANIP-MF, 2007). Au Niger, une majorité des SFD est membre de l'Association Nigérienne des Institutions Professionnelles de la Microfinance (ANIP-MF). Celle-ci a pour objectif de permettre l'accès des populations au financement rural, de réaliser un autocontrôle et de regrouper les différentes SFD afin de pouvoir représenter le secteur de la microfinance au Niger (Brüntrup, 2002).

Lors de leur création, les coopératives et mutuelles étaient strictement localisées géographiquement et spécialisées dans le financement de l'agriculture (Neveu, 2001). Certaines d'entre elles ont élargi leur zone d'action géographique et ont diversifié leurs offres. Ces coopératives sont gérées par leurs membres et

⁴ Le directeur général de KOKARI/SICR, Mr. Hamadou Adamou, a été rencontré lors d'une mission en mai 2012.

sont autonomes vis-à-vis de l'État. La liaison entre l'épargne et les petits crédits aux membres de la coopérative ou mutuelle favorise « l'adéquation entre l'offre et la demande de financement rural » telle que celle observée en 2006 (Tableau 2) (Fournier et Ouedraogo, 1996 ; Neveu, 2001). Selon Fournier et Ouedraogo (1996), les principes de base d'une coopérative sont : l'accès à toutes les catégories sociales résidant à l'intérieur du territoire géographique de la coopérative (ouverte, fermée, semi-ouverte) ; la gratuité des fonctions d'administrations ; l'exclusion des dividendes ; l'accès aux crédits (fermé, ouvert, semi-ouvert) ; l'autonomie institutionnelle par rapport à l'État ; l'affiliation à l'Union nationale des banques populaires ; l'épargne est un préalable au crédit pour une majorité de coopératives.

Le problème des coopératives et des mutuelles est de « gérer les fonctions d'épargne et de crédit tout en équilibrant leur compte d'exploitation sans intervention extérieure de l'État ou des PTF ». Toutefois, les interventions de l'État ou d'argent venant de l'extérieur induisent un effet pervers dans le recouvrement des crédits. L'adhésion des femmes dans les coopératives est récente et se développe surtout dans les coopératives féminines comme la caisse des femmes de Zinder (BIT) où l'épargne et le crédit sont réservés aux femmes de la coopérative. Le Niger présente très peu de réseau de coopératives par rapport aux autres pays d'Afrique de l'Ouest comme le Bénin par exemple (Fournier et Ouedraogo, 1996). Le rôle central de ces institutions est basé sur la collecte de l'épargne pour alimenter le crédit. L'expérience de ces banques de « développement »⁵ s'est souvent soldée par des faillites telles que celle de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit (MUTEC) en 2008. Un recensement de 2001 estime à environ 120 le nombre de coopératives et de mutuelles. Les principales sont la Caisse d'Épargne et de Crédit TAÏMAKO, les mutuelles suivies par le projet de Promotion des Mutuelles Rurales (PMR), la Mutuelle d'Épargne et de Crédit des Femmes (MECREF), la mutuelle N'GADA de Diffa, l'UMEC et la MCPEC (Doligez et Gentil, 2000 ; Neveu, 2001 ; République du Niger, 2001 ; Coulter et Mahamadou, 2009). L'UMEC et la MCPEC sont les réseaux les plus importants au Niger, en 2006, elles regroupaient 51 mutuelles. Restructurée en 2006, la MCPEC, créée grâce au financement de l'USAID, rassemble actuellement 16 caisses. L'UMEC a été encadré par un projet de microréalisations (PMR) et a été appuyé financièrement par la coopération allemande (GTZ). Elle est née à la suite de ce projet et totalisait 35 caisses de base en 2006. Ces deux réseaux ne touchent seulement que 6% des bénéficiaires des SFD (ANIP-MF, 2007).

Depuis une trentaine d'années, les IMF ont connu un accroissement en raison de la possibilité de fournir des services financiers à de petites exploitations familiales à faible revenu et sans garanties formelles. Les crédits en matière de financement des Activités Génératrice de Revenu (AGR) et de l'artisanat s'avèrent plus concluants que ceux portant sur l'agriculture (financement d'intrant et d'équipement). Toutefois, des innovations apparaissent au cas par cas pour apporter des réponses appropriées aux demandes diverses du secteur rural (accès aux intrants, investissements en équipements agricoles, warrantage) (Beidou, 2010). Le taux de pénétration des IMF est supérieur à celui des banques commerciales mais il ne dépasse pas 7%. Les IMF demeurent réticentes à investir dans le crédit rural étant donné l'accroissement des coûts opérationnels et le risque élevé lié à l'agriculture. Elles se cantonnent en milieu urbain, périurbain et rural pour diminuer leurs coûts et leurs risques (Hamadziripi, 2008). Les taux d'intérêt pratiqués par les IMF sont supérieurs à 12%. Elles dépendent fortement du taux d'intérêt de la Banque Centrale qui est de 6%/an. Au Niger, les deux plus importantes IMF sont KOKARI et ASUSU Asuba. Cette dernière a été créée en 2005 sous forme d'association. En 2010, elle a obtenu son agrément et est devenue une société anonyme. Son encours brut s'élève à 6 273 593FCFA avec un nombre d'emprunts actifs de 38 555 (Coulter et Mahamadou, 2009 ; Wampfler et Nouhou, 2011). Selon Wampfler et Nouhou (2011), en 2010, elle touchait 136 500 personnes dont 75,21% de femmes (MIXMARKET, 2010). Les agences d'ASUSU SA couvrent l'ensemble du territoire du Niger à l'exception de la zone saharienne mais son taux de pénétration en milieu rural ne dépasse pas 0,67% (Planet Rating, 2010). La deuxième IMF en termes de portefeuille, KOKARI, créée en 1994 avec un soutien financier de l'ONG américaine CLUSA, développe des crédits en collaborant avec la SONIBANK. Cette collaboration permet de financer des bénéficiaires ruraux en passant par les Organisations Paysannes (OP). Les crédits à court terme de KOKARI couvrent plusieurs segments : financement de la campagne agricole (intrant agricole) ; financement de la commercialisation des produits agricoles à la récolte (stockage) ; financement d'AGR et de l'embouche (transformation agricole) ; les cultures de contre-saison.

La présentation des deux plus importantes SFD et des mutuelles hors réseau et en réseau actives en milieu rural démontre le potentiel des SFD en matière d'offre de financement rural. Ces SFD n'ont cessé de croître et de se développer mais selon nos entretiens, il semblerait qu'elles atteignent certaines limites en matière de financement rural étant donné les risques élevés de ce secteur et les garanties demandées par les banques commerciales pour fournir les crédits (Nouhou, 2012). Au vu de cette analyse, il est souhaitable

⁵ Les banques de développement regroupent les coopératives et les mutuelles.

d'insister sur un renforcement des structures à travers l'ANIP et un soutien des SFD vis-à-vis de la vulgarisation et de l'accompagnement des agents et clients.

1.3 Les acteurs privés informels

La troisième source de financement rural provient du secteur informel. Le secteur informel se caractérise en fonction (Neveu, 2001) : de la qualité du prêteur, du montant du prêt, des garanties et/ou du taux d'intérêt demandés, du choix du bénéficiaire. Au Niger, il existe trois types d'acteurs : les parents, amis et connaissances (PAC), les usuriers et les regroupements (tontines). Ce secteur informel offre des outils d'épargne (en nature, tontines, banquiers ambulants), de crédits (prêts personnels à taux usuriers ou nul) et de l'assurance (caisse de solidarité autonome ou liés aux tontines). Les usuriers, nombreux en Afrique et notamment au Niger, sont des commerçants prêtant à des taux élevés (30%-40% pour 6 mois). Ces crédits usuriers sont souvent effectués sur de faibles sommes (10 000FCFA). Ces usuriers accordent rapidement des prêts sans garanties (Wampfler, 1998 ; Neveu, 2001 ; Lapenau, 2002 ; Schauler, 2008 ; Beidou, 2010). Les tontines sont des moyens de faire circuler de l'argent et de créer une accumulation de liquidité entre les membres de celles-ci. Cette liquidité est utilisée à tour de rôle par les membres d'une tontine (Lelart, 1990). En conclusion, par manque de moyen provenant des financements public ou privé formel, les ménages ruraux se concentrent et développent des systèmes d'épargnes, de crédits et d'assurances informels pour répondre à leurs besoins en matière de financement rural. Le financement par des agents privés informels est rapide, de proximité, relativement efficace avec de faibles sommes pouvant varier mais l'inconvénient majeur de ce type de prêt est le taux d'intérêt très élevée allant de 15 à 20% par mois.

2. PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Le Tableau 3 reprend les différents acteurs du financement rural au Niger. Il caractérise ces acteurs et présente les forces et les faiblesses de ceux-ci (Tableau 3).

Tableau 3 : Forces et faiblesses des acteurs

Acteurs	Secteur/ Circuit	Caractéristiques	Force	Faiblesse
Ministère de l'Agriculture	Public formel	Finance les intrants, le matériel et les infrastructures de stockage	Cadre juridique et réglementation légale définis Service d'appui au secteur rural Création de la BAGRI Lutte anticorruption	Corruption (123 ^{ème} sur 180) Trop dépendante des financements des projets des PTF Manque d'appui technique aux acteurs du financement rural
Ministère de l'élevage		Finance l'alimentation animale et les vaccinations		
Ministère de l'environnement et de l'hydraulique		Finance les aménagements irrigués et les mesures antiérosives		
M. de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme		Finance le désenclavement des zones		
Banques commerciales	Privé formel	12 banques avec 89 guichets présents surtout en milieu urbain Capital de 31,6 milliards de FCFA Risques élevés du financement rural Surtout financement à long et moyen terme d'infrastructures (barrage, route)	Surliquidité permettant l'investissement en milieu rural Collaboration avec les SFD et mutuelles (ex : SONIBANK)	Taux de pénétration quasi nul Garantie trop exigeante Dualité importante entre le client (rural) et les banques
Systemes Financiers Décentralisés (SFD)	Privé formel	Reprend les mutuelles et coopératives regroupées en réseau, les mutuelles hors réseau et les IMF à crédit direct Estimés à 110 SFD en 2010 Accroissement des crédits, du nombre de clients, des dépôts et des bénéficiaires	Présent en milieu rural Forte potentialité en matière de crédits et dépôts Réponses diversifiées face à la demande	Faible professionnalisation difficulté dans l'obtention des agréments souci de garantie des crédits fort axé vers le milieu urbain, périurbain, rural
Circuit parallèle	Privé informel	Reprend les usuriers, PAC et diverses formes d'épargne (tontines) Part non négligeables dans le financement rural	proximité et facilité d'accès rapide dans l'exécution	taux usuriers élevés crédits de faibles montants

La diversité des acteurs identifiés démontre les possibilités pour financer le milieu rural. Néanmoins, une réflexion sur l'adaptation de l'offre à cette demande clairement définie par de nombreuses études doit être réalisée pour dynamiser le financement rural (Tableau 3). À la suite de cette analyse, plusieurs recommandations peuvent être présentées pour développer ce secteur encore embryonnaire au Niger. Les pouvoirs publics doivent accentuer leurs investissements dans ce secteur. Les données ont bien montré la diminution croissante des dépenses dans ce secteur. Cependant, la décentralisation et la participation des collectivités locales au développement du financement doivent être accrues afin de créer une dynamique locale. Les services d'appui des différents ministères compétents en matière de ruralité devront accompagner les populations rurales pour soutenir l'ensemble des filières agricoles et les SFD. Ces services doivent vulgariser les expériences concluantes de financement des intrants, de la récolte, de la transformation des produits et de leurs écoulements. De plus, le secteur public doit soutenir les SFD en créant des fonds de calamités et de garantie permettant de garantir les crédits octroyés en matière d'agriculture. La création de ces fonds devrait diminuer les risques et accroître le taux de pénétration rural des SFD. Sans la création de ces fonds, les SFD risquent de se désintéresser du milieu rural et de se rabattre sur les milieux urbains et périurbains permettant de pérenniser leurs activités. Les banques commerciales devraient accroître leurs collaborations avec les SFD tels que celles de la SONIBANK avec KOKARI. En outre, si les systèmes de fonds de calamités et de fonds de garantie sont mis en place, les banques pourraient diversifier leurs activités en créant une branche de microfinance au sein de leurs institutions. Un accent tout particulier doit être réalisé sur le contrôle interne et la professionnalisation du secteur des SFD. Ce contrôle et cette professionnalisation est partiellement et pourraient être encore plus assurés par l'ANIP-MF. Enfin, étant donné la faiblesse de l'offre, le secteur informel doit être pris en compte pour subvenir à cette forte demande de financement. Il est primordial que l'offre s'adapte à cette demande croissante comme la possibilité de concevoir des banques mobiles qui établissent leurs guichets lors des jours de marchés.

CONCLUSION

En conclusion, de nombreux efforts doivent encore être accomplis pour combler certaines lacunes et la demande réel en matière de financement rural. La réticence à financer les activités agricoles à cause des coûts d'opérationnalisation et des risques liés à l'agriculture ne favorise pas le financement du milieu rural. Les acteurs présentés forment un réseau se combinant et complétant la demande. Toutefois, de nouveaux mécanismes tels que les partenariats public-privés devrait être expérimentés. Par exemple, le Mozambique a mis en place des couloirs de croissance associant les financements publics et privés (de Cleene, 2010) Le financement rural au Niger viendra sûrement d'une diversification des modes de financement avec les débuts prometteurs de la microfinance, de la BAGRI et des investissements publics dans les infrastructures et les cellules d'appui. En outre, étant donné l'importance de l'élevage dans l'économie des ménages, un partenariat public-privé pourrait permettre d'octroyer des crédits aux éleveurs avec comme garantie des animaux. Ceux-ci seront entretenus (vaccination, alimentation...). Ce mode de financement permettrait de maintenir le cheptel de l'éleveur tout en lui accordant un financement pour son élevage.

BIBLIOGRAPHIE

- ANIP-MF (2007) *Importance et couverture de la microfinance*. Disponible sur le site de la microfinance, lu le 17 mai 2012.
- BCEAO (2009) *Données sur le secteur des Systèmes Financiers Décentralisés*. Niamey : BCEAO.
- BCEAO (2006) *Monographie des Systèmes Financiers Décentralisés*. Niamey : BCEAO.
- BCEAO (2003) *Monographie des Systèmes Financiers Décentralisés*. Niamey : BCEAO.
- BEIDOU A. (2010) *Le warrantage au Niger : un moyen de financement de l'agriculture et de sécurité alimentaire cas du village de Dantchandon*, Gembloux : Mémoire de master complémentaire en développement, environnement et sociétés.
- BRÜNTRUP M. (2002) *Associations des institutions de la microfinance : le cas de l'Association Nigérienne des Institutions Professionnelles de la Microfinance (ANIP-MF)*, Eschborn : GTZ, Division 41 promotion de l'économie et de l'emploi.
- COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE PILOTAGE DE LA SDR (2011) *Revue des dépenses publiques 2010 du secteur rural*. République du Niger, Niamey, Comité interministériel de pilotage de la SDR, Secrétariat exécutif.
- COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE PILOTAGE DE LA SDR (2009) *Revue des dépenses publiques 2007-2008 du secteur rural*. République du Niger, Niamey, Comité interministériel de pilotage de la SDR.
- COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE PILOTAGE DE LA SDR (2007) *Revue des dépenses du secteur rural 2001-2006*. République du Niger, Niamey, Comité interministériel de pilotage de la SDR.

- COULTER J., MAHAMADOU S. (2009) *Revue du warrantage au Niger*. AFD, décembre 2009.
- DE CLEENE S. (2010) Couloir de croissance agricole, *briefings de Bruxelles*, mai.
- DGE/MEF (2010) *Budget de l'Investissement de l'État en 2010*. République du Niger, Niamey, Direction Générale de l'Economie/Ministère de l'Économie et des Finances.
- DOLIGEZ F., GENTIL D. (2000) Le financement de l'agriculture, Document de travail, Version 2, Partie 332 du Mémento de l'agronome.
- FOURNIER Y., OUEDRAOGO A. (1996) Les coopératives d'épargne et de crédit en Afrique, *Tiers-Monde*, 37(145), 67-83.
- GOUJON A. (2009) Administrer la supervision de la microfinance : expériences comparées en Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale. Rome : *Article de recherche de International Development Law Organization*, février 2009.
- HAMADZIRIPI A. (2008) *Etude de cas : les associations villageoises d'épargne et de crédit du Niger le modèle Mata Masu Dubara de fourniture de services dans les zones reculées*. Canada, Nova Scotia : COADY et Ford Foundation.
- HAUT COMMISSARIAT À L'INITIATIVE 3N (2012) *Initiative 3N pour la sécurité alimentaire et le développement agricole durable "les nigériens nourrissent les nigériens"*. République du Niger, Niamey, cadre stratégique vision 2035 et plan d'action 2011-2015.
- INS-Niger (2011) *Annuaire statistique 2006-2010*, République du Niger, Niamey, Institut National de la Statistique.
- INS-Niger (2010) *Annuaire du cinquantenaire*. République du Niger, Niamey, Institut National de la Statistique.
- KARLAN D., GOLBERG N. (2011) Microfinance Evaluation Strategies Notes on Methodology and Findings. In Armendariz B. and Labie M., *Handbook of Microfinance*. Singapore : Ed. World Scientific Publishing, pp 17-49.
- LAPENAU C. (2002) Adéquation entre l'offre des IMF et les besoins de l'agriculture familiale. Dakar : *Synthèse thématique de l'Atelier 1 du séminaire international du 21 au 24 janvier 2002*. CERISE, CIRAD, ATP. 46 p.
- LELART M. (1990) les circuits parallèles de financement : état de la question. In *l'entrepreneuriat en Afrique francophone*. Paris : Ed. Aupelf-Uref. John Libbey Eurotext. pp 45-63.
- LESAFFRE D. (2000) *À propos de l'offre et de la demande du financement du monde rural en Afrique de l'Ouest*. Lomé : Projet d'utilisation des fonds Suisse (PUF).
- MIXMARKET (2010) *MFI report ASUSU CIIGABA*. Consulté sur le site www.mixmarket.org le 22 mars 2012. 8 p.
- NEVEU A. (2001) Financer l'agriculture. *Numéro DD113*, Ed. Charles Léopold Mayer.
- NIYONGABO E. (2008) Défis du financement agricole et rural, rôle pour la microfinance et implications pour les politiques publiques en Afrique subsaharienne. Le cas du Burundi. CEB Working paper n° 08/24, 31 p.
- NOUFOU I. A. (2012) Performance et efficacité du système financier décentralisé et la réduction de la pauvreté au Niger. In *Insight and Innovation in International Development part 2*, 219-235.
- OCDE (2009) *Perspectives économiques en Afrique : Niger*. Banque Africaine de Développement, OCDE, 645-660.
- PLANET RATING (2010) *ASUSU S.A, Niger*. France, Saint Ouen : The global microfinance rating agency.
- RECA (2012) Communication des organisations paysannes et chambres d'agricultures du Niger. Niamey : *Atelier national de validation de l'Initiative 3N pour la sécurité alimentaire et le développement agricole durable*, 22 mars, 4 p.
- RÉPUBLIQUE DU NIGER (2003) *Stratégie de Développement Rural*. Niamey, Stratégie de novembre. 66.
- RÉPUBLIQUE DU NIGER (2001) *Stratégie Nationale de la Microfinance*. Niamey : République du Niger. 46 p.
- SAFECO (2001) *Synthèse de la viabilité financière des SFD du Niger*. Togo, Lomé : Société d'Audit, de Finance-Fiscalité, d'Expertise Comptable et d'Organisation des Entreprises, République du Niger, BCEAO. 20 p.
- SCHAULER C. (dir.) (2008) Accès aux services financiers en milieu rural, *focus*, n° 2/08. 16 p.
- SECRÉTARIAT PERMANENT DU DSRP (Direction de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté) (2002) *Stratégie de Réduction de la Pauvreté complète*, République du Niger, Niamey, Secrétariat Permanent du DSRP, 126 p.
- UEMOA (2002) *Proposition d'investissement au Niger en matière de sécurité alimentaire*. UEMOA, FAO : appui à la mise en oeuvre de la politique agricole en matière de sécurité alimentaire, 42 p.
- WAMPFLER B. (2001a) *Acquis, limites et perspectives de la microfinance en tant qu'outil de financement du développement rural et agricole : expérience de l'Afrique de l'Ouest*. CTA rapport annuel.
- WAMPFLER B. (2001b) Le financement de l'agriculture dans un contexte de libéralisation : quelles contributions de la microfinance, le cas du Niger. Sénégal, Dakar : Réseau CERISE, conférence du 21-24 janvier, 58 p.
- WAMPFLER B. (1998) *Diagnostic de la demande et de l'offre en matière de financement rural dans la zone de Gaya*, Niger. Réseau CERISE : CIRAD - CIDR - GRET - IRAM, 102 p.
- WAMPFLER B., NOUHOU M. (2011) *Étude de faisabilité relative à la création d'un système financier décentralisé de Mooriben*. Niamey, Rapport final de mission version 1 et 2. 71 p.